



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 15 FÉVRIER 2023

Étaient présents : Délégués de MAISOD, Delphine BARTHET (titulaires) et Céline GROS, Présidente, Délégués de MEUSSIA, Céline COLAS et Maxime BALLAUD (titulaires), Délégués de CHARCHILLA, Jérôme SMANIOTTO (titulaires)

Délégués Absents excusés : Olivier GAMBÉY, délégué de COYRON (titulaire), Christelle CARROZ (titulaire), Joëlle FRANTZ délégué de CHARCHILLA (titulaire).

Personnes invitées présentes : Angélique SWIT, représentante titulaire des parents d'élèves, Véronique GAVAND, directrice de l'école de CHARCHILLA, Audrey BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, directrice de l'accueil de loisirs.

Personnes invitées excusées : Romain VOLATIER délégué suppléant de CHARCHILLA, Xavier PRADERA délégué suppléant de COYRON, Yohan MARECHAL, directeur de l'école de MEUSSIA.

Secrétaire de séance : Delphine BARTHET

Début de séance : 20h00

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après s'être fait présenter, le compte rendu de la réunion du 07 décembre 2022 est approuvé.

VOTE : 5 pour contre 0 abstention 0

INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE AUX ELUS

Madame la Présidente informe l'assemblée du voyage scolaire prévu en Juin pour les élèves de CE et de CM sur une durée d'une semaine sur le thème du Moyen-Âge.

Madame BARTHET, fait part du succès dont a fait preuve la vente de fromage organisée par le « Sou en Sapey » qui a pris fin le 2 février dans le but de récolter des bénéfices pour aider au financement de ce voyage.

ORDRE DU JOUR

1 _ FINANCES – APPROBATION DE DEVIS

- XEFI – Contrat des photocopieurs des écoles

Madame la Présidente présente à l'assemblée, le devis proposé par la société XEFI concernant le contrat des photocopieurs des écoles.

Les propositions commerciales ont été reçues par voie électronique et analysées.

Madame la Présidente présente les devis de la société XEFI à la somme de 150.00 € ttc pour l'école de MEUSSIA, ainsi que le devis à la somme de 126.00 € ttc pour l'école de CHARCHILLA, totalisant un loyer mensuel de 276.00 € ttc pour la souscription d'un contrat de location, ainsi que le devis à la somme de 8 628.00 € ttc comprenant l'achat et la maintenance de deux photocopieurs.

Étant donné l'incertitude du devenir de nos écoles, la société XEFI fait la proposition, de prolonger le contrat de maintenance d'une année, pour le photocopieur de CHARCHILLA et la location pour le photocopieur de MEUSSIA, permettant ainsi une économie au S.I.V.O.S.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil syndical décide de retenir la proposition de la société XEFI de prolonger le contrat initial d'une année pour le photocopieur de CHARCHILLA et valide la proposition pour MEUSSIA.

2 _ ÉLECTRICITÉ ET EAU DE LA CANTINE

- Électricité et eau de la cantine

Madame la Présidente, présente à l'assemblée la facture à la somme de 759.54 € ht (911.45 € ttc) émise par la commune de MAISOD pour les frais d'électricité de la salle polyvalente mise à disposition pour la cantine depuis décembre 2021.

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'il y a une différence d'environ 100.00 € ttc par rapport à la facture d'électricité consommé lorsque la cantine était basée à CHARCHILLA.

Madame la Présidente informe également l'assemblée que la commune de MAISOD ne procédera pas à la facturation de l'eau consommée pour la cantine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical donne son accord à l'unanimité.

3 _ EFFECTIFS DES CLASSES ET CARTE SCOLAIRE

Madame la Présidente présente les effectifs des écoles pour la rentrée 2022/2023 ainsi que les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2023/2024.

Madame la Présidente informe l'assemblée des inscriptions effectuées sur le cours de l'année.

La fermeture d'une classe étant en étude par l'académie, Madame la Présidente informe l'assemblée que deux rendez-vous ont eu lieu avec Madame CARLU, inspectrice académique, et Monsieur FAIVRE, adjoint de l'inspecteur académique de LONS-LE-SAUNIER, en présence des Maires des communes de CHARCHILLA, MAISOD et MEUSSIA et d'elle-même. Ces rendez-vous ont été organisés afin que Madame la Présidente, en soutien avec les Maires de nos communes, puissent défendre nos écoles mais aussi le personnel.

Madame la Présidente annonce les effectifs pour la rentrée de septembre 2023 :

- 77 élèves inscrits :

- o CHARCHILLA : 6 PS – 7 MS – 13 GS – 11 CP comptabilisant un total de 37 élèves.
- o MEUSSIA : 6 CE1 – 10 CE2 – 10 CM1 – 14 CM2 comptabilisant un total de 40 élèves.

Madame la Présidente rappelle qu'il y a actuellement 83 élèves et que les prévisions pour la rentrée de septembre 2024 sont de 65 élèves, soit une baisse d'effectifs de 18 élèves.

Madame la présidente informe l'assemblée qu'elle est en attente d'une confirmation d'un enfant qui rentrerait, soit en CE2 dans les semaines qui viennent, soit en CM1 en septembre 2023.

4 _ POINT SUR LA CANTINE ET LA GARDERIE

Madame BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE présente les moyennes des effectifs de la cantine sur les mois de décembre, janvier et février et de la garderie sur les mois de novembre, décembre et janvier.

- Cantine : Lundi : 35 - Mardi : 36 - Jeudi : 39 - Vendredi : 32
- Garderie : Lundi matin : 9 - soir : 11
 Mardi matin : 8 - soir : 10

5 _ QUESTION DIVERSES

Grève du 19 et 31 janvier 2023 : une personne du SIVOS a assuré le service minimum.

Fin de la séance : 22h30

La présidente,
Céline GROS

Syndicat Intercommunal
à vocation Scolaire
de la Sapèze
Siège : Mairie
230 route du Pont de la Pyle
39200 MAISOD
Tél./Fax : 03 84 42 32 46